

*Initiatives ministérielles*

«Oubliez donc que, la veille de la présentation du budget, nous avons convenu d'accorder des primes et des hausses salariales à nos cadres supérieurs. Après tout, cela remonte à l'an dernier et il s'agissait de nos amis. Il nous faut bien prendre soin de nos amis.» Que personne n'oublie surtout que c'est affaire de pouvoir. Il s'agit ici de pouvoir. Je ne me fais aucune illusion, car le pouvoir ne connaît pas de loi. Lorsqu'on a le pouvoir et qu'on veut avoir la main haute, et qu'on l'a effectivement, on fait ce que l'on veut. Cela n'a rien à voir avec les personnes. Les règles concernent les personnes.

Où sont les règles ici? On présente un budget et on annonce des hausses de 0 p. 100, 3 p. 100 et 3 p. 100. Et on s'estime parfait. On dit à ses députés de l'arrière-ban: «Vous savez, il faut réduire le déficit.» Je dois dire que je sais ce que c'est qu'un déficit pour avoir travaillé dans les chiffres avant de devenir députée, et je vous félicite de vous en prendre au déficit. Je crois qu'il faut contenir le déficit, mais pas au détriment des plus pauvres parmi les pauvres, des véritables gagne-petit. Allons donc! Si vous aviez donné l'exemple, j'aurais été la première à faire votre éloge. Vous avez commis la pire des erreurs. Comment peut-on aller dire à ces gens-là: «Désolé, nous n'avons pas d'argent pour vous. Nous avons de l'argent pour tout le monde, nous avons eu de l'argent pour tout le monde, mais pas pour vous.» Remarquez qu'il y a des élections en Colombie-Britannique et que, tout à coup, il y a de l'argent pour le projet KAON TRIUMF, n'est-ce pas? N'a-t-on pas de l'argent pour ce projet?

**Des voix:** Oui.

**Mme Marleau:** Bien sûr. Maintenant, on va déménager quelque chose en Saskatchewan, car il va y avoir des élections là-bas.

**M. Boudria:** Oh, ce sera une coïncidence.

**Mme Marleau:** Ce sera pure coïncidence. On a de l'argent pour ces choses-là, et je m'attends bien à ce qu'il y ait de l'argent pour les autres projets favorisés du gouvernement.

Ce n'est pas de la collaboration. C'est du pouvoir. C'est dire ceci: «Voici ce que je veux et ce que je ne veux pas. On peut se passer de ces gens-là.» C'est mal.

Les gens d'en face se disent à l'unisson du milieu des affaires. Je viens de Sudbury, qui est la capitale canadienne sinon la capitale mondiale du syndicalisme et que les grandes entreprises de ma municipalité ont appris il y a

longtemps déjà que la pire chose à faire est de se mettre tous les syndiqués à dos en étant inflexible et en dépensant l'argent comme on le veut. Cela ne fait qu'envenimer les choses.

Comment faire, en affaires, pour obtenir qu'on travaille bien et dans la joie et qu'on soit productif? Dans les années 1990, l'important, c'est la productivité. Il faut être productif et compétitif. Comment pouvez-vous garder le sourire et agir ainsi lorsque les ordres vous viennent d'en haut? Qu'en est-il de la collaboration? De la conciliation? Pourquoi ne pas nommer un médiateur? Pourquoi pas? C'est une démarche parfaitement honnête.

Je sais que nous proposons ce genre de motion. Elle n'a rien de mal. Le gouvernement craint qu'il ne lui en coûte un peu plus. Il n'a qu'à réduire un peu plus les autres dépenses, vous savez, ces amis à qui l'on donne des contrats. Nous arrivons à l'autre imposture: «Regardez comme nous sommes bons, nous avons diminué la taille de la fonction publique.» On oublie tous ces entrepreneurs en réserve, dont les services coûtent autant que les salaires des fonctionnaires. Vous n'exercez aucun contrôle sur ce qu'il vous en coûte. Chaque fois que vous avez recours à la sous-traitance, c'est à prendre ou à laisser. Où est le choix?

Ne venez pas me dire que vous avez les cordons de la bourse bien en mains uniquement parce que vous avez des chiffres pour le prouver. D'un côté, il y a la comptabilité artisanale, d'un autre, la magie des chiffres auxquels on peut faire dire ce que l'on veut.

Je demande donc au ministre pourquoi il refuse le recours à la médiation? Je crois qu'il s'agit là d'un point fort important.

Avant de m'asseoir et de vous laisser répondre, j'aurais une autre question à vous poser toute une question. Comment arriverez-vous à maîtriser les coûts de la sous-traitance?

Pouvez-vous me le dire? Et que dire du coût de l'annonce que vous venez de faire paraître?

• (2050)

Je remarque que, tout à coup, le gouvernement a assez d'argent pour lancer une grosse campagne de publicité, car cela lui permettra de redorer son blason. Croyez-moi, je peux comprendre qu'il en ait besoin. Il a réellement besoin de redorer son blason.